



Concours externe et interne pour l'accès à l'emploi d'attaché des systèmes d'information et de communication au titre de l'année 2023 Rapport du jury

1. Données statistiques

Le nombre de postes ouverts était de 3 pour le concours interne et 3 pour le concours externe.

156 candidats étaient inscrits cette année (à comparer avec 212 inscrits en 2019 et 143 en 2021) : 43 pour le concours interne, 114 pour le concours externe, 100 hommes (64%) et 57 femmes (36%).

Le nombre des inscrits est donc **relativement stable** par rapport à la précédente édition, avec toutefois un nombre sensiblement accru des candidats internes (43 contre 28).

Le nombre des candidats présents pour les épreuves écrites s'inscrit lui aussi dans une **certaine continuité** (écart important au fil des ans entre le nombre d'inscrits et les présents) : 29/113 (26%) pour le concours externe (27/168, soit 16% en 2019, 16/111, soit 14,41% en 2021), 13/43 (30%) pour le concours interne (16/44, soit 36,36% en 2019, 12/28, soit 43% en 2021), mais avec une **hausse sensible de la participation en 2023 par rapport à 2021** : taux de participation de 26,92% contre 19,58%.

Enfin, sur les 42 candidats présents, 19 avaient choisi l'option « informatique » (3 au concours interne, 16 au concours externe), et 23 l'option « réseaux et télécommunications ».

A l'issue des épreuves écrites, **19 candidats ont été déclarés admissibles** : 7 pour le concours interne, 12 pour le concours externe.

Au terme des épreuves orales, tous les postes ouverts ont été pourvus et le jury a décidé d'établir 2 listes complémentaires, de 3 candidats en interne et de 4 candidats en externe, ce qui témoigne du bon niveau des candidats.

2. Déroulé et résultats des épreuves d'admissibilité

Le concours comprend **4 épreuves d'admissibilité** :

- une note de synthèse sur un sujet technique (3 heures, coefficient 2, note éliminatoire : 6 / 20) ;
- une épreuve technique informatique (4 heures, coefficient 5, note éliminatoire : 8 / 20) ;
- une épreuve de mathématiques (2 heures, coefficient 2, pas de note éliminatoire) ;
- une épreuve d'anglais (2 heures, coefficient 2, note éliminatoire : 8 /20).

Hormis la question des mathématiques (voir plus bas), **les épreuves semblent en adéquation avec les compétences recherchées** et ont permis de retenir pour les épreuves orales des candidats ayant bien réussi dans l'ensemble des épreuves.

Mathématiques : faible niveau général des copies

Le jury n'a pu que constater le faible niveau des copies (moyenne globale : 5,93 ; internes : 6,36 ; externes : 5,74). Le premier exercice, sous forme de QCM et posant des questions simples de statistiques, a été particulièrement révélateur. On notera ainsi que seul un tiers des candidates et candidats a su calculer correctement une moyenne pondérée, une médiane ou un ratio.

Il est néanmoins important de discerner trois groupes de candidats :

1. un groupe de 5 internes et de 15 externes ayant obtenu une note inférieure ou égale à 5 / 20 (48 % des présents) : les copies ont clairement montré une non-préparation voire une volonté manifeste de ne pas traiter le sujet ce qui n'est pas une attitude acceptable pour un ou une ASIC ;
2. un groupe de 6 internes et de 8 externes ayant obtenu une note entre 5 et 10 / 20 (33 % des présents) : les copies ont montré des éléments intéressants mais de nombreux points doivent être revus et une volonté de poursuivre les exercices malgré le manque d'un résultat a parfois fait défaut ;
3. un groupe de 2 internes et de 6 externes ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 / 20 (19 % des présents) : les candidates et candidats ont su montré à travers leurs copies leurs connaissances et compétences, mais aussi leur volonté d'avancer dans le sujet.

Même si cette épreuve n'est pas éliminatoire, elle donne l'occasion aux candidates et candidats de montrer leur capacité à utiliser leurs connaissances pour s'adapter à une situation inconnue.

Anglais : grande disparité et faiblesse du niveau moyen

S'agissant des épreuves d'anglais, les correcteurs ont relevé un très large spectre de niveaux, avec, d'une part, d'excellentes copies et, d'autre part, des copies qui conduisent, pour les plus mauvaises, à s'interroger sur le niveau des candidats, non seulement en anglais, mais aussi en français.

Les copies montrent aussi que, si nombre de candidats (aux alentours de 75%) s'en sortent (traduction notamment), c'est sans véritablement maîtriser la langue.

Il devrait être rappelé aux candidats lors du prochain concours que l'on attend des candidats qu'ils soignent leur français et que l'anglais est une épreuve qui doit être préparée au même titre que les autres.

3. Epreuves d'admission

Le concours comprend **2 épreuves orales d'admission** :

- un entretien avec le jury à partir d'un texte ou d'une citation de portée générale pour le concours externe, à partir du RAEP pour le concours interne (30 minutes dont 10 au plus d'exposé, coefficient 4) ;
- un entretien technique sur un sujet tiré au sort (30 minutes dont 10 d'exposé, coefficient 5).

Le concours a permis le recrutement de candidats de qualité, pour la plupart déjà connus du ministère, internes comme externes, et dotés, à différents niveaux de responsabilité et d'expertise, d'une expérience probante.

J'ai personnellement été frappé lors l'entretien avec le jury par le fait qu'aucun de candidats ne semblait avoir consulté les pages – de très bonne qualité - consacrées à la diplomatie numérique mises en ligne sur Diplonet. Si nombre de candidats avaient une idée claire de leur place (en particulier les candidats internes) au sein du ministère et des enjeux liés au numérique pour le ministère, on pourrait s'attendre à ce que tous les candidats dépassent le domaine plus technique ou pratique des métiers liés au numérique pour développer leur connaissance des enjeux politiques et diplomatiques, voire sociétaux, dans ce domaine (débat en cours, négociations et accords internationaux).

Organisation du concours :

Le jury remercie le bureau des concours pour la qualité de l'organisation d'ensemble du concours et n'a pas sur ce point de remarques particulières à formuler.

Monsieur Patrice PAOLI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Paoli', written on a light-colored background.

Président du jury